

THÉO & Co.

Théo VONDERSCHER
Éducateur Spécialisé en Comportement Canin
135 rue Georges Clemenceau
33380 BIGANOS
06 37 18 88 53
hello@theoandco.fr
SIRET : 81332977800027



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - CONDITIONS GÉNÉRALES

- ❖ Pour toutes annulations, prévenir 24h à l'avance, dans le cas contraire le cours sera considéré comme effectué et dû par le client.
- ❖ Le Client est désigné comme le détenteur du chien. Lors des cours, il en a la garde et en est responsable. Le Client est responsable de la bonne tenue de son chien.
- ❖ Le Client autorise THÉO & Co. à utiliser des images et vidéos de son chien prises lors des séances, à des fins promotionnelles et pédagogiques. Cette autorisation peut être révoquée par écrit, sans effet rétroactif.

2 - CONDITIONS DE TRAVAIL

- ❖ Pour vous aider au mieux, nous travaillons toutes les situations qui vous posent problème à savoir : leçon en ville, à votre domicile, au parc, sous stimulation, etc....
- ❖ Le propriétaire s'engage à appliquer les conseils et exercices recommandés entre les séances, condition essentielle à la progression du chien. THÉO & Co. est tenu à une obligation de moyens et non de résultats.
- ❖ Les méthodes prennent en compte l'étude éthologique du chien, ses caractéristiques héréditaires et son vécu. Cela est essentiel à une approche naturelle.
- ❖ THÉO & Co. exclut toutes pratiques d'éducation portant des préjudices psychologiques et corporels sur l'animal.
- ❖ La participation aux cours collectifs est conditionnée à la présentation d'un carnet de vaccination à jour.

3 - DISPOSITIONS LÉGALES

- ❖ Protection des données (RGPD) : Les données personnelles collectées (nom, prénom, téléphone, mail, adresse, etc.) sont traitées uniquement pour l'exécution du présent contrat (réservation, facturation, livraison photos). Elles sont conservées au maximum 5 ans (durée légale de conservation des factures). Pas de partage avec des tiers sans consentement exprès. Vous disposez des droits d'accès, rectification, effacement, opposition, limitation et portabilité : contactez hello@theoandco.fr.
- ❖ Litiges – médiation de la consommation – droit applicable : Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, le client est invité à adresser en priorité sa réclamation à THÉO & Co. afin de rechercher une solution amiable. À défaut de médiation ou en cas d'échec de celle-ci, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes dans les conditions prévues par la loi.

4 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

- ❖ Le type de cours et le nombre de leçons constituent un montant à régler, un acompte minimum de 100€ sera versé à la signature et déduit du montant total du forfait.
- ❖ Les paiements effectués, y compris l'acompte, sont non remboursables, sauf en cas de décès du chien, sur présentation d'un certificat vétérinaire. Un remboursement au prorata des séances restantes pourra alors être accordé. L'interruption des leçons constituant l'objet du contrat, n'entraînera aucune réduction au forfait, celui-ci restera exigible dans sa totalité.
- ❖ Le contrat est valable pour une durée d'un an à compter de sa signature. En cas d'absence de contact du client pendant une période de six mois consécutifs, le contrat pourra être considéré comme rompu, sans possibilité de remboursement des séances restantes.
- ❖ Pour les séances à domicile, les frais de déplacement ne sont pas compris dans le forfait. Ils sont calculés sur la base du kilométrage aller-retour, pour toute intervention située à plus de 20 km de Biganos.
- ❖ Le solde devra être versé au premier cours démarrant le forfait. Possibilité de paiement en trois fois
- ❖ Les modes de règlements acceptés : CB, Espèce, Virement, et Chèque.